

**INTERPELLATION**  
**de la députée Helena Mooser Theler, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et cosignataire**  
**concernant l'obligation des pneus d'hiver (15.12.2010) 2.137**

La Suisse est le seul pays alpin à ne pas connaître l'obligation de s'équiper de pneus d'hiver. Les assureurs et le corps de la police cantonale apprécieraient que la Suisse édicte une interdiction des pneus d'été durant les mois d'hiver. Le canton du Valais, canton alpin, aurait tout intérêt à une telle obligation. Aux dires de marchands de pneus, on estime qu'un tiers de l'ensemble des automobilistes roulerait toute l'année avec des pneus d'été, ce qui est très dangereux.

L'Allemagne a édicté une obligation révisée de s'équiper de pneus d'hiver. L'Autriche connaît également depuis peu une telle obligation. En France et en Italie, les pneus d'été sont déjà interdits depuis longtemps dans les vallées alpines enneigées.

En tant que canton alpin, nous sommes souvent confrontés à des irrptions prématurées de l'hiver. Et il est très fréquent que des automobilistes qui roulent avec des pneus d'été en hiver mettent en danger d'autres usagers de la route et des piétons. Les accidents coûtent cher, causent parfois beaucoup de souffrance et devraient dans la mesure du possible être évités.

Nous posons au Conseil d'Etat les questions concrètes suivantes:

1. Le Conseil d'Etat approuve-t-il une obligation de s'équiper de pneus d'hiver?
2. Le Conseil d'Etat est-il disposé à intervenir conjointement avec les autres cantons alpins auprès du Conseil fédéral, afin de rendre les pneus d'hiver obligatoires dans toute la Suisse?

Sion, le 15 décembre 2010  
(11h25)

Helena Mooser Theler, députée,  
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)  
et cosignataire